



COVID-19

Hausse des cas de contamination

La Coordination nationale de gestion du coronavirus (covid-19) a alerté, le 12 octobre, au cours de sa 28^e réunion, sur la prévalence de la pandémie, notamment le variant Delta devenu la souche dominante en circulation au Congo et partout ailleurs.

Afin d'enrayer la propagation observée sur la période du 1^{er} au 10 octobre pendant laquelle 882 cas positifs ont été confirmés, la Coordination a annoncé de nouvelles mesures parmi lesquelles la suspension, pour une durée de 45 jours, des cérémonies de mariage civil, religieux et cou-

tumier. « Le taux journalier de positivité est sans cesse croissant, passant de 2,33% au 19 septembre à 15,71% au 3 octobre 2021, soit sept fois son niveau d'il y a deux semaines », précise le communiqué de la Coordination.

PageS 4-5

AFFAIRES

Le secteur privé congolais appelé à exporter vers l'UE

Les opportunités d'exportation des produits congolais vers l'Union européenne (UE) étaient au centre d'une rencontre organisée, le 13 octobre à Brazzaville, entre les acteurs nationaux et européens. L'objectif étant de permettre au secteur privé national d'accéder au marché de l'UE.

« Les exportations du Congo vers l'UE sont très faibles, elles se situent à environ 1,79%. C'est pourquoi, le secteur privé congolais doit saisir cette occasion pour capitaliser sur les opportunités qu'offre l'Union européenne, à travers le système schéma de préférences généralisées, pour diversifier l'économie congolaise et booster les exportations », a déclaré le ministre d'Etat chargé des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba

Page 2



Les participants à la rencontre Adiac

FRANCOPHONIE

Le sommet prévu en Tunisie reporté d'un an



Le 18^e sommet de la Francophonie, qui devrait avoir lieu en novembre à Djerba, en Tunisie, est reporté d'un an afin de permettre au pays hôte d'organiser cette manifestation importante dans les conditions les plus optimales.

Deux semaines plus tôt, la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, avait mené des consultations auprès des autorités tunisiennes et d'autres pays membres de cette institution à propos de la tenue dudit sommet. Après plusieurs discussions, la décision du report a paru nécessaire.

Page 11

FOOTBALL

Paul Put rappelé à l'ordre

Au cours d'une réunion tripartite le 13 octobre à Brazzaville avec la Fédération congolaise de football et le staff technique des Diables rouges, le ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé, a rappelé à l'ordre le sélectionneur des Diables rouges, Paul Put.

La défaite de trop concédée par les Diables rouges 1-2 face aux Eperviers du Togo était la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. L'avenir de Paul Put sur le banc des Diables rouges s'écrit désormais en pointillé.

Page 16



EDITORIAL

Fairplay, vraiment ?

Page 2

ÉDITORIAL

Fairplay, vraiment?

L'ouverture de la saison sportive 2021-2022, avant-hier, 12 octobre, le ministre des Sports a fixé l'opinion des dirigeants des fédérations sur les rendez-vous des douze prochains mois et bien au-delà : neuvièmes jeux de la Francophonie à Kinshasa, en République démocratique du Congo, l'année prochaine ; Jeux africains d'Accra, au Ghana, en 2023 ; Jeux olympiques de Paris, en France, en 2024. Pour être présents à ces rencontres de haut niveau, les athlètes congolais et leurs staffs techniques devraient, dès à présent, prendre la mesure de leurs responsabilités, a indiqué Hugues Nguélonde.

Le message du ministre des Sports signifie en substance que le gouvernement entend accompagner les fédérations dans la mise en œuvre des programmes de préparation des athlètes, de telle sorte que les résultats attendus soient à la dimension des moyens qui seront mis à leur disposition malgré la dureté des temps. Il ne sert à rien d'ajouter à ces annonces que les Congolais sont toujours suspendus aux exploits de leurs compatriotes engagés dans les compétitions internationales pour tous les types de sports que ces derniers pratiquent. Ils attendent d'eux un retour honorable sur les podiums du football, du handball, du cyclisme, du ndzango, des arts martiaux et disciplines associées.

De telles projections supposent que de leur côté, les fédérations sportives nationales se dotent d'instances dirigeantes capables de placer l'intérêt des disciplines qu'elles représentent au-dessus de leurs égos. Le contraire reviendrait à dire que toutes les dispositions que l'Etat aura prises en faveur du sport national dans sa globalité se réduiraient à alimenter les polémiques sans fin auxquelles nombre d'associations du secteur ont habitué les Congolais. Les athlètes eux-mêmes sont bien placés pour savoir que dans le métier que chacun d'eux a choisi d'exercer, le succès vient au bout de l'effort permanent dans un environnement où l'ordre ne doit pas faire défaut.

A quoi assiste-t-on dans les officines sportives du Congo ? A une levée d'intrigues qui déteignent négativement sur le fonctionnement des fédérations. Les judokas ont connu un long passage à vide depuis la crise éclatée en 2016 avant, heureusement, de se ressaisir il y a quelques semaines ; même chose pour les handballeurs, depuis, revenus au bon sentiment ; à la fédération d'athlétisme le feuilleton de la contradiction est toujours en cours à en juger par les prises de position de ses membres ; les professionnels du vélo quant à eux n'ont pas été épargnés par des élections à rebondissement ; chez les adeptes du Jujitsu, le torchon continue à brûler.

Ces troubles au sein des familles sportives tendent à montrer que beaucoup peinent encore à inscrire le fairplay au menu des belles valeurs qui président au dépassement de soi dans ce champ d'activités porté par la règle du partage.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

L'UE, l'Unesco et la Turquie renforcent leurs relations avec le Congo

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a échangé le 12 octobre avec l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Giacomo Durazzo; la représentante de l'Unesco, Marega Barry Fatoumata; et l'ambassadeur de Turquie, Serhan Ali Yigit.



Anatole Collinet Makosso s'entretenant avec Giacomo Durazzo/DR

Avec le chef de la délégation de l'UE, il s'est dégagé la nécessité de consolider le partenariat en renforçant des priorités telles que la gouvernance économique ; l'amélioration du climat des affaires ; la diversification de l'économie ; les investissements ; et les questions climatiques. Ainsi, Giacomo Durazzo a tenu à féliciter le gouvernement congolais pour les actions prises sur les différentes thématiques évoquées. La représentante de l'Unesco au Congo, Marega Barry Fatoumata, a, de son côté, remis officiellement au chef du gouvernement congolais l'invitation de la directrice générale de cette institution pour sa participation à la conférence générale de l'Unesco en tant qu'intervenant. En

effet, cette conférence qui adoptera le programme à moyen terme de l'Unesco se tiendra du 9 au 24 novembre prochain à Paris, en France, dans le cadre de la célébration de ses 75 ans. Marega Barry Fatoumata a, par ailleurs, remercié le gouvernement pour avoir octroyé à l'Unesco un siège au Congo.

L'ambassadeur de Turquie au Congo, Serhan Ali Yigit, pour sa part, a informé le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, de la tenue prochaine dans son pays de deux événements majeurs. Il s'agit notamment du Forum économique et d'affaires Turquie-Congo, prévu courant octobre, et le sommet Turquie-Afrique prévu en décembre prochain.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARLEMENT

Giacomo Durazzo salue le partenariat entre le Sénat et l'Union européenne

L'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne au Congo, Giacomo Durazzo, a salué les relations entre cette institution et la chambre haute du Parlement congolais.

Au cours de l'échange qu'il a eu avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, le 12 octobre à Brazzaville, le diplomate européen a félicité le rôle important joué par cette chambre dans la vie démocratique du Congo.

« Nous attachons une grande importance à cette coopération. Nous avons échangé avec le président du Sénat pour voir quels sont les voies et moyens pour la renforcer et il y a des pistes, des possibilités pour améliorer les échanges avec le Parlement européen », a-t-il dit.

Les deux personnalités ont aussi évoqué l'histoire politique du Congo, le contexte dans lequel l'évolution démocratique s'est faite depuis la Conférence nationale souveraine.

Pierre Ngolo et son interlocuteur ont aussi abordé la question du changement climatique qui est très importante, a souligné le diplomate européen, en vue de la prochaine conférence des parties dans le cadre de la Cop 26.

« J'ai voulu mettre en avant le fait que le Congo donne un bon exemple au niveau régional et international en conservant son patrimoine forestier, lequel constitue un véritable poumon pour la planète », a ajouté le diplomate, invitant l'Union européenne à aider le Congo dans ce cadre. Giacomo Durazzo était accompagné de son conseiller politique, Stergios Varvarousis.



Giacomo Durazzo

Jean Jacques Koubemba

AGRICULTURE ET ÉLEVAGE

Quarante hectares pour la population d'Indzoulou

L'association Arche congolaise pour le développement social (ACDS) a mis à la disposition des habitants de la localité d'Indzoulou, dans le district d'Igné, le 10 octobre, un vaste espace de terre disposé à réaliser des projets agricoles et l'élevage.

L'objectif principal du geste fait par l'ACDS consiste à inviter la population d'arrêter avec l'exploitation anarchique des forêts, notamment la déforestation qui prend de l'ampleur dans le district d'Igné. En partenariat avec l'Union européenne, cette organisation de la société civile demande aux habitants de s'accaparer des quarante hectares offerts afin d'y planter le maïs, les corossols, les ananas, les sojas et autres produits tout en développant l'élevage des espèces comme le porc, le poulet de chair, etc.

Les membres de l'ACDS ont, par la même occasion, sensibilisé la population aux dangers de la déforestation. « Notre mission à Ignié avait pour objectif de visiter nos quarante hectares que nous avons mis à la disposition des habitants pour développer les projets agricoles et l'élevage. Nous voulons vraiment aider la po-



Les membres de l'ACDS/Adiac

pulation à sortir de la fabrication de charbon pour aller vers l'élevage et l'agriculture moderne », a indiqué Idris Yombi, secrétaire général de l'ACDS.

Notons que la délégation de l'ACDS était composée de Céleste Vital Ngassaki, Idris Yombi, Espanich Matondo,

Armand Ndinga, Alain Sebastian Ngoma, Modeste Midiho, Verille Mossa, Dieu Merci Ngoma Ndzahou et Pascal Loufikou. Cette association vise le développement de l'agriculture et de l'élevage en aidant la population à stopper avec la déforestation.

Rude Ngoma

LA POSTE

Les opérateurs locaux invités à innover pour sortir de la crise

Dans une déclaration délivrée à l'occasion de la Journée mondiale de la poste, le 9 octobre à Brazzaville, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, a invité les entreprises du secteur postal à faire preuve de résilience, en ce moment de double crise économique et sanitaire.

Le secteur de la poste en République du Congo, comme ailleurs dans le monde, est durement impacté par la pandémie de covid-19, entraînant une baisse drastique des activités. Dans sa déclaration, le gouvernement a admis l'ampleur de la crise sur le secteur, et qu'il faut de la créativité, de l'innovation à s'adapter à l'environnement actuel.

La déclaration du gouvernement cadre bien avec l'appel de l'Union postale universelle, qui engage les postes du monde à sortir du pessimisme; « innover pour répartir » comme le résume le thème de l'édition 2021 de la Journée mondiale de la poste.

« Innover pour répartir s'inscrit bien en ligne droite des objectifs postaux prioritaires mis en exergue par l'ensemble des régions postales du monde. Ce qui traduit leur engagement à poursuivre la transformation digitale des postes afin de s'adapter aux nouvelles réalités et contraintes des évolutions technologiques », a signifié Léon Juste Ibombo.

Dans le même élan, il a réitéré la volonté du gouvernement à accompagner l'opérateur public Sopéco, confronté depuis plusieurs années à des difficultés sociales et financières. L'État continuera également à soutenir le secteur, à travers la stratégie Congo vision digitale 2025, qui repose sur l'e-business, un des leviers de la croissance et de l'inclusion socio-économique du pays.

F.K.

AFFAIRES

Le Congo à la conquête du marché européen

Le volume de l'exportation du pays vers l'Europe est encore faible, ne reposant essentiellement que sur le pétrole et le bois. Les deux parties sont en discussions pour tenter d'étendre leurs échanges commerciaux à des produits agroalimentaires, avec des tarifs douaniers réduits.

Des acteurs congolais et européens se sont réunis à Brazzaville, le 13 octobre, pour échanger sur les opportunités d'exportation des produits congolais vers l'Union européenne (UE), dans le cadre du schéma de préférences généralisées (SPG) de l'UE, un mécanisme qui permet aux pays en développement d'accéder facilement au marché européen sans barrières douanières.

Un dispositif commercial qui ne profite pas assez au secteur privé congolais. Le volume total des échanges commerciaux de marchandises a atteint 985 milliards FCFA (2020), alors que les exportations des produits congolais vers l'Europe à la même période ont été estimées à 840 millions d'euros, soit plus de 550 milliards FCFA. Ces chiffres sont issus des exportations du pétrole, du cuivre et du bois produits par des multinationales. La rencontre de Brazzaville (en présentiel et visioconférence) vise à présenter aux entrepreneurs congolais les opportunités du marché européen, à leur expliquer les diverses possibilités d'accès à ce marché, les exigences en place pour pouvoir leur permettre de profiter des droits de

douane favorables. Les exigences sont liées, d'après Jacob Haushofer, chef adjoint de coopération à la délégation de l'UE au Congo, au contrôle qualité et au respect de l'environnement.

Les besoins du marché européen reposent principalement sur les produits agroalimentaires tels le café, le cacao, les fruits, les épices, le légume, les huiles végétales, les produits de la pêche comme des crevettes et des produits du bois durable. Ces variétés sont produites par les petits producteurs congolais, mais ils doivent augmenter la production et améliorer la qualité pour satisfaire le marché européen très exigeant.

Pour répondre à ces défis, les acteurs économiques locaux ont besoin d'un meilleur encadrement et d'informations de la part de l'État ainsi que des partenaires. Le nouveau programme de coopération Congo-UE pour la période 2021-2027 en préparation devrait inclure l'appui au développement du secteur privé et l'amélioration du climat des affaires, a annoncé l'ambassadeur européen au Congo, Giacomo Durazzo.

« La diversification économique

est un défi central pour le Congo. Celle-ci est, plus que jamais, une nécessité au regard de la grande vulnérabilité du pays face aux chocs extérieurs. Le commerce peut apporter une contribution importante à la réalisation de l'objectif du gouvernement de réduire la dépendance à l'égard du secteur pétrolier, de contribuer fortement à la création d'emplois et de promouvoir un développement équitable et durable », a estimé Giacomo Durazzo.

Du côté du gouvernement, la priorité reste la poursuite des réformes des services publics en vue d'assainir l'environnement des affaires et d'encourager l'entrepreneuriat local. « Les exportations du Congo vers l'UE sont très faibles, elles se situent à environ 1,79%. C'est pourquoi, le secteur privé congolais doit saisir cette occasion pour capitaliser les opportunités qu'offre l'UE, à travers ce système SPG, pour diversifier l'économie congolaise et booster les exportations », a insisté Pierre Oba, le ministre d'Etat chargé des Industries minières et de la Géologie.

Fiacre Kombo

Communiqué de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus (Covid-19) suite à sa réunion du mardi 12 octobre 2021

Il s'est tenu le mardi 12 octobre 2021, de 10h00 à 12h40, par visioconférence et sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, la 28ème réunion de la Coordination Nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19.

A été invité à se joindre aux Membres de la Coordination Nationale le Professeur Antoine Ange ABENA, président du Comité d'experts.

Deux (2) points étaient inscrits à son ordre du jour, à savoir :

- L'examen du 28ème Rapport de la Task Force à la Coordination Nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 ;
- Les recommandations de la Coordination Nationale.

I/ - DE L'EXAMEN DU 28ème RAPPORT DE LA TASK FORCE PRES LA COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS COVID-19.

Invité par le Président de la République à prendre la parole, M. Firmin AYESA, Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale, Président de la Task Force, a précisé que le 28ème rapport de la Task-Force, présenté ce jour, 12 octobre 2021, à la Coordination nationale de gestion de la lutte contre la pandémie à coronavirus Covid-19 a été élaboré alors que la situation épidémiologique dans notre pays est d'une particulière gravité. Elle se caractérise à présent par une importante circulation du variant Delta, avec pour conséquence une forte augmentation du nombre de malades et une recrudescence des décès.

A. DE L'ANALYSE DE LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

Les données statistiques indiquent que le variant Delta est devenu la souche dominante en circulation partout dans le monde.

-Au niveau mondial, en Afrique et en Afrique Centrale

Les zones les plus touchées sont les Amériques, avec 90 379 175 cas confirmés, pour 2 221 326 décès et un taux de létalité 2,4% et l'Europe, avec 70 570 844 cas confirmés pour 1 342 146 décès et un taux de létalité de l'ordre de 1,9%.

La région Afrique, avec 6 048 196 cas confirmés pour 146 854 décès et un taux de létalité de 2,4%, occupe la sixième place après le Pacifique et la Méditerranée orientale.

L'Afrique centrale a, quant à elle, enregistré 223 300 cas confirmés, pour 3 353 décès et un taux de létalité de 1,5%.

-Au niveau national

La situation épidémiologique dans notre pays se présente ainsi qu'il suit :

Les données statistiques indiquent que notre pays a connu plusieurs flambées de la pandémie depuis mars 2020. Une première flambée, de mai à août 2020, avec 4607 cas ; une deuxième flambée, de décembre 2020 à janvier 2021, avec 7916 cas. Du 14 mars 2020 au 10 octobre 2021, le Congo a enregistré 15.445 cas confirmés de Covid-19, dont 222 décès en milieu hospitalier.

Selon les derniers rapports, des points hebdomadaires culminants, c'est-à-dire les points de pic épidémique, ont été observés :

- la dernière semaine de juillet 2020, avec 710 cas confirmés ;
- la dernière semaine de septembre 2021, avec 452 cas confirmés ;
- la première semaine d'octobre 2021, avec 488 cas confirmés.

Les départements les plus touchés demeurent Brazzaville, avec 9 392 cas confirmés, soit 63,3% et Pointe-Noire, avec 4 687 cas confirmés, soit 31,5%.

Le taux journalier de positivité est sans cesse croissant, passant de 2,33% au 19 septembre à 15,71% au 3 octobre 2021, soit sept (7) fois son niveau d'il y a deux semaines.

Les dernières données analysées indiquent que, sur la période du 1er au 10 octobre 2021, 7709 personnes ont été testées, dont 882 cas positifs, soit un taux de positivité de 11,4%. Parmi ces cas, 23 décès en 10 jours ont été enregistrés en milieu hospitalier, ce qui fait grimper le taux de létalité à 2,6%.

21 décès sur 23 concernent des personnes qui n'étaient pas vaccinées. Cela indique que les personnes vaccinées sont plus résilientes face aux ravages du variant delta.

Le taux de létalité, également croissant, est passé de 6 décès en août 2021 à 16 décès en septembre 2021 ; le mois de septembre et les 10 premiers jours du mois d'octobre 2021 ont connu plus de décès que sur la période de janvier à août 2021, soit plus de décès en un mois et demie que durant les 8 premiers mois de l'année.

Les taux des tests positifs et taux de létalité, qui étaient de 4,3%, pour le premier et de 1,75% pour le second en septembre 2021, sont respectivement passés à 11,4% et 2,6% au cours des dix premiers jours d'octobre.

Actuellement, et outre les centaines de patients suivis à domicile, 74 d'entre eux sont hospitalisés, dont 30 sous oxygène, soit 40% des hospitalisations. Ces patients sont répartis ainsi qu'il suit :

- 51 patients à Brazzaville, dont 14 sous oxygène ;
- 23 patients à Pointe-Noire, dont 16 sous oxygène.

Ces statistiques indiquent que les cas de Covid-19 sont de plus en plus fréquents, avec une évolution rapide vers des formes graves de la maladie et un nombre plus élevé de décès.

Face à cette recrudescence, les autorités sanitaires ont procédé à la réouverture du site de Mfilou, qui accueille des patients réorientés des sites du CHU-B et de la clinique Leyono en voie de saturation. Il est également prévu de renforcer les capacités d'accueil avec le lancement des structures spéciales du CHU-B et l'augmentation du nombre de lits dans les sites existants, voire d'ouvrir de nouveaux sites.

Ces chiffres indiquent que nous sommes bel et bien confrontés à une nouvelle flambée, la troisième, de la pandémie dans notre pays.

Cette situation, fortement préoccupante et grave, s'explique en grande partie par le relâchement généralisé des populations quant au respect des mesures barrières. Ce relâchement est observé notamment au cours des veillées mortuaires, enterrements, mariages et autres festivités, dans les transports en commun, et ce avec une quasi absence des contrôles sur le terrain.

Depuis plusieurs mois, elle-même avisée par les experts, la Coordination Nationale avait alerté chacune et chacun d'entre les Congolaises et les Congolais sur les risques de ce relâchement général.

Ce constat appelle donc un renforcement conséquent des mesures de riposte.

B. DES MESURES DE RIPOSTE

-Au titre du dépistage et du suivi épidémiologique

Conformément aux recommandations de la 27ème Réunion de la Coordination Nationale, la réalisation du test RT-PCR pour tous les passagers en provenance de l'étranger, moyennant un coût, à leur frais, de 40 000 FCFA, notamment dans les aéroports et ports du Congo est rendu obligatoire.

Après évaluation des prérequis, la Coordination Nationale recommande l'application de cette mesure à partir du 18 octobre 2021.

Les trois autres nouvelles mesures consistant à rendre obligatoire la présentation d'un certificat ou d'une attestation de vaccination respectivement pour tous les déplacements entre les grandes agglomérations du pays, pour les agents et les usagers de l'administration publique ou encore pour tout accès des agents et usagers aux préfectures, banques, régies financières, etc., devront connaître leur mise en œuvre à partir du 30 novembre 2021, sous réserve de la mise en place des conditions logistiques et d'organisation optimales.

-Au titre de la vaccination

Au 11 octobre 2021, 234 373 personnes ont été complètement vaccinées, soit un taux de couverture vaccinale de 4,1 %, tandis que 279 089 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin.

La Force publique est, de loin, la catégorie socio-professionnelle la plus couverte par la vaccination, suivie des commerçants et des étudiants.

Du point de vue du genre, les femmes (28%) sont encore très peu enclines à se faire vacciner, comparativement aux hommes (72% du total).

Il est à noter que les personnels ciblés comme devant obligatoirement se vacciner, les personnels de santé et de l'enseignement notamment, manifestent une grande timidité pour ce faire. Aussi, la Coordination Nationale recommande aux autorités compétentes de tout mettre en œuvre pour accélérer la vaccination de ces catégories.

Plus globalement, il y a donc lieu de renforcer la vaccination, notamment en cette période de recrudescence de la pandémie. Il faut noter qu'environ, 22 000 personnes supplémentaires ont été vaccinées en une semaine. Ce chiffre encourageant, doit être renforcé pour atteindre le chiffre hebdomadaire d'environ 60 000 nouvelles vaccinations. Le défi majeur est d'atteindre l'objectif de 30% de couverture vaccinale à fin décembre 2021.

II / - DES RECOMMANDATIONS DE LA COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS COVID-19.

Face à la flambée préoccupante de la pandémie, la Coordination Nationale a examiné toutes les possibilités de riposte afin d'enrayer cette importante propagation. Elle considère qu'à ce stade, et pour éviter un retour au confinement généralisé, mesure ultime, il convient de mettre en place un plan d'action d'urgence, dit « opération coup de poing », afin d'éviter que la pandémie ne soit hors de contrôle.

La mise en œuvre et la réussite de cette opération coup de poing recommandent le renforcement de la communication de proximité ainsi que l'intensification par la force publique des contrôles du respect des mesures barrières par les populations.

Compte tenu de ce qui précède, la Coordination Nationale recommande les mesures nouvelles suivantes.

MESURES NOUVELLES

- (1)-Les cérémonies de mariage civil, religieux, de mariage coutumier et de dot sont suspendues pour une durée de 45 jours ;
- (2)-Les autres manifestations publiques, y compris les offices religieux, devront strictement respecter les mesures barrières et notamment les jauges prévues à cet effet ;
- (3)-Les cérémonies de deuil, les veillées et les enterrements seront strictement encadrés pour respecter les mesures barrières.

MESURES RECONDUITES

- (1)-Proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt (20) jours à compter du 13 octobre 2021

(2)-Maintenir le couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire, de 23 heures à 5 heures pendant les jours ouvrés et de 20 heures à 5 heures du matin le samedi, le dimanche ainsi que les jours fériés

(3)-Maintenir le port obligatoire et conforme du masque de protection

(4)-Faire observer, partout et par tous, toutes les mesures barrières

(5)-Poursuivre les campagnes de sensibilisation et de prévention

(6)-Recommander à toutes les catégories socio-professionnelles cibles de la vaccination de se faire vacciner et inviter les employeurs tant publics que privés à inciter leurs employés à en faire autant.

(7)-Organiser régulièrement le dépistage des personnes les plus exposées au risque de contamination.

(8)-Organiser les conditions d'un dépistage systématique des voyageurs venant de l'étranger aux points d'entrée de notre pays.

(9)-Limiter à cinq jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi) l'ouverture des marchés domaniaux à Brazzaville et à Pointe-Noire.

(10)-Réaliser régulièrement des tests rapides antigéniques nasopharyngés dans tous les départements du pays pour le dépistage de routine de la Covid-19.

(11)-Maintenir l'interdiction de l'utilisation des tests rapides antigéniques salivaires dans les points d'entrée et de sortie du territoire.

(12)- Interdire les promenades en groupe de plus de trois personnes sur les voies et espaces publics, notamment la Corniche et les alentours des stades de Brazzaville ainsi que les bords de l'océan Atlantique à Pointe-Noire et dans le Kouilou.

(13)- Exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif pour tous les passagers au départ et à l'entrée du Congo, à l'exception des enfants de moins de dix (10) ans.

(14)-Organiser la mise en quatorzaine, à leurs frais, à Brazzaville et à Pointe Noire, des personnes en provenance de pays à forte circulation des variants.

(15)- Obliger, sous peine de forte amende, les transporteurs en commun (autocars, taxis, trains, bateaux, hélicoptères et avions) et privés (voiture, bateaux et avions privés) à respecter la distanciation physique et à exiger de tout passager à bord le port conforme du masque de protection individuelle.

(16)-Exiger des gérants des bars, restaurants et autres lieux de rassemblement de privilégier l'accueil des clients ou du public en extérieur et d'aérer des espaces d'intérieur lorsqu'ils reçoivent de la clientèle ou du public.

(17)- Faire respecter les gestes barrières pendant le déroulement de tout événement familial, notamment les veillées funèbres, levées de corps et obsèques, situations particulièrement propices à la contamination à la Covid-19.

(18)-Maintenir la fermeture des boîtes de nuit et autres lieux de danse.

(19)-Autoriser la reprise des entraînements et des compétitions de sports collectifs, tout en invitant les autorités compétentes, notamment les fédérations sportives, à s'assurer que le nombre de personnes autorisées à y assister soit de 50 personnes au maximum.

(20)-Obliger les personnels de santé, des affaires sociales, des enseignements, de la force publique, des chauffeurs de taxis, bus et autres transports en commun, ainsi que les vendeurs de marchés domaniaux, à se faire vacciner au plus tard le 31 octobre 2021, date butoir.

Fait à Brazzaville, le 07 octobre 2021

**Pour la Coordination Nationale de Gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19,
Le Ministre de la Communication et des Médias
Porte-parole du Gouvernement**

Compte rendu du Conseil des ministres du mardi 12 octobre 2021

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce Mardi 12 octobre 2021 par visioconférence et sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

Un seul point était inscrit à son ordre du jour, à savoir :

-Un (1) projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo, au titre du Ministère de la Justice et des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones ;

Ministère de la Justice et des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones.

Projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo.

Invité par le Président de la République à prendre la parole en lieu et place de M. Aimé Ange Wilfrid BININGA, Ministre de la Justice et des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones en mission, M. Pierre MABIALA, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public chargé des Relations avec le Parlement, a rappelé que la pandémie de coronavirus Covid-19 survenue dans notre pays a conduit le Président de la République à déclarer, pour une durée de vingt (20) jours à compter du 31 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire national par décret

n°2020-93 du 30 mars 2020.

Face à la progression de la pandémie, le recours au mécanisme constitutionnel relatif à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire a été mis en œuvre à vingt-sept (27) reprises.

Comme pour les précédentes prorogations, l'avis du Comité d'experts, qui a été sollicité, relève que la situation épidémiologique demeure préoccupante, en dépit des actions entreprises par les pouvoirs publics, ce qui justifie de reconduire l'essentiel des mesures édictées par le Gouvernement dans le cadre de la riposte contre la pandémie à coronavirus Covid-19.

Ainsi, une nouvelle prorogation de l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur, et qui arrive à son terme le 13 octobre 2021, est souhaitée.

L'article 157 alinéa 3 de la Constitution prévoit que « le Parlement se réunit de plein droit, s'il n'est pas en session pour, le cas échéant, autoriser la prorogation de l'état d'urgence ou de l'état

de siège au-delà de vingt (20) jours. »

C'est dans ce cadre que la discussion s'est engagée sur le projet de loi soumis à l'examen des Membres du Conseil des Ministres.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le Président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 12h45, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 13h 15.

Fait à Brazzaville, le 12 octobre 2021

**Le Ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du Gouvernement,**

Thierry Lézin MOUNGALLA/-

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

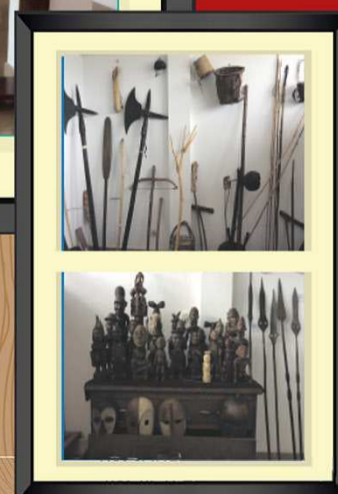
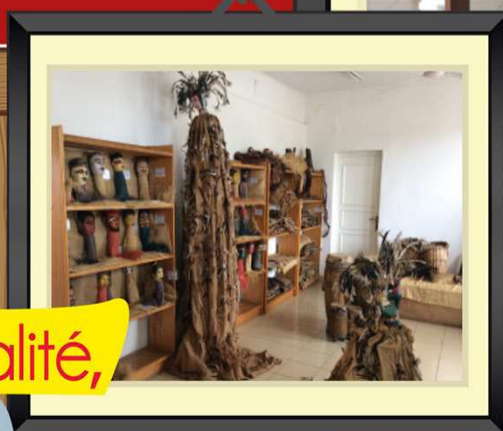
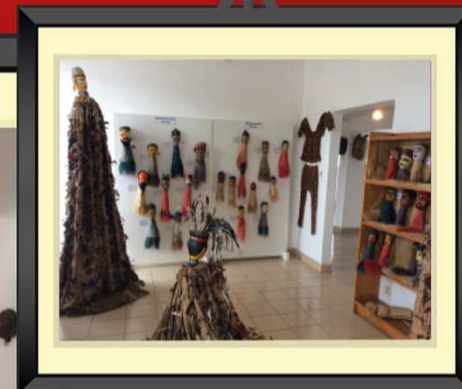
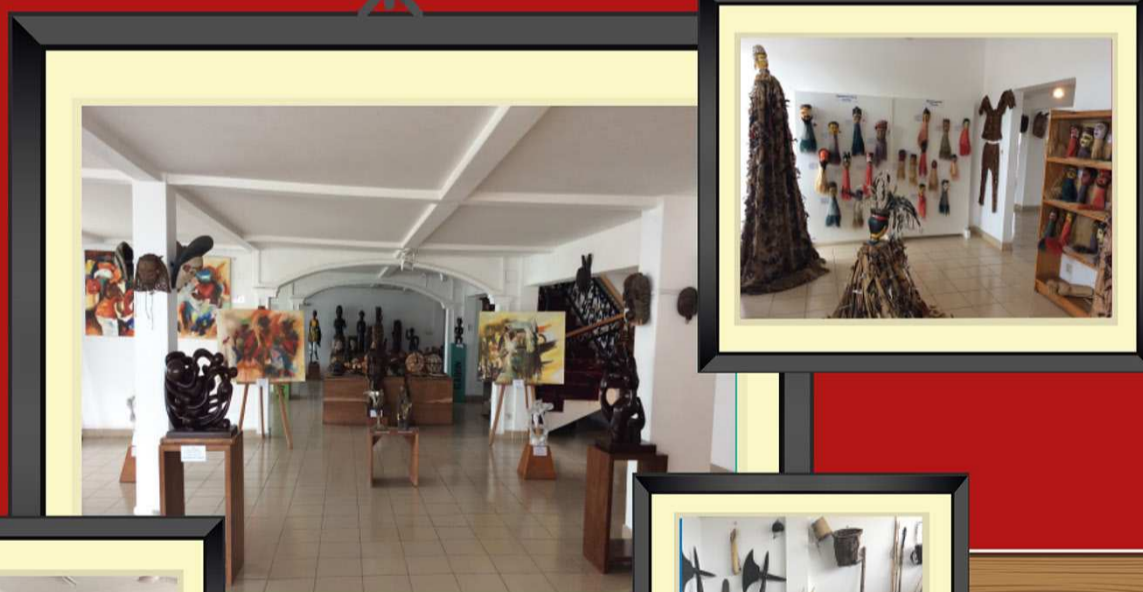
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

COVID-19

Les cérémonies de mariage suspendues pour quarante-cinq jours

Face à la flambée due au variant Delta, la Coordination nationale de gestion de la pandémie a adopté, à l'issue de sa réunion du 12 octobre, de nouvelles mesures dont la suspension momentanée des mariages.

Les Congolaises et Congolais ou encore des sujets étrangers ayant prévu de se marier dans la période du 13 octobre jusqu'à environ fin novembre, doivent revoir leurs carnets roses et garder leur mal en patience. « *Les cérémonies de mariage civil, religieux, coutumier et de dot sont suspendues pour une durée de 45 jours* », indique le communiqué final de la 28^e réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie à covid-19. Les autres manifestations publiques, y compris les offices religieux, devront strictement respecter les mesures barrières. Les cérémonies de deuil, les veillées et les enterrements seront strictement encadrés. Par ailleurs, face à cette recrudescence, les autorités sanitaires ont procédé à la réouverture du site de Mfilou, qui accueille des patients réorientés des sites du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) et de la clinique Leyono en voie de saturation. Il est également prévu de renforcer les capacités d'accueil avec le



lancement des structures spéciales du CHU-B et l'augmentation du nombre de lits dans les sites existants, voire d'ouvrir de nouveaux sites.

Ultérieurement

Les trois autres nouvelles mesures consistant à rendre obligatoire la présentation d'un certificat ou d'une attestation de vaccination, respectivement pour tous les déplacements

entre les grandes agglomérations du pays, pour les agents et les usagers de l'administration publique ou encore pour tout accès des agents et usagers aux préfectures, banques, régies financières, etc., devront connaître leur mise en œuvre à partir du 30 novembre, sous réserve de la mise en place des conditions logistiques et d'organisation optimales.

Les hommes plus vaccinés que

les femmes

Au 11 octobre 2021, 234 373 personnes ont été complètement vaccinées, soit un taux de couverture vaccinale de 4,1 %, tandis que 279 089 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin. Les femmes (28%) sont encore très peu enclines à se faire vacciner, comparativement aux hommes (72% du total).

Selon la Coordination nationale de gestion de la pandémie, il y a

lieu de renforcer la vaccination même si environ 22 000 personnes ont été vaccinées en une semaine. « *Ce chiffre encourageant doit être renforcé pour atteindre le chiffre hebdomadaire d'environ 60 000 nouvelles vaccinations. Le défi majeur est d'atteindre l'objectif de 30% de couverture vaccinale à fin décembre 2021* », souligne le communiqué final.

Rominique Makaya

EDUCATION

Des kits scolaires pour des enfants démunis de Mfilou et Talangai

La Fondation Privat-Frédéric-Ndeké a remis le 12 octobre à deux cents élèves démunis, dont cent de Mfilou-Ngamaba et cent de Talangai, des kits scolaires leur permettant de renouer avec le chemin de l'école.

Composés, entre autres, de sacs, parasols et cahiers, les kits ont été séparément remis aux sièges du 7^e arrondissement Mfilou-Ngamaba et 6^e Talangai. L'administrateur-maire de Mfilou, Sylvie Ngakabi, a salué le geste de la Fondation Privat-Frédéric-Ndeké, le deuxième du genre après avoir assuré le transport des candidats aux différents examens d'Etat l'année scolaire dernière. « *C'est là une contribution à la marche vers le développement, prônée par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. Aux bénéficiaires, je vous enjoins d'en faire bon usage. Toutefois, les responsables des établissements scolaires, les parents d'élèves doivent être reconnaissants vis-à-vis des donateurs pour ce geste tant louable* », a-t-elle indiqué. Même son de cloche du côté des bénéficiaires qui ont eu des mots justes pour traduire leur émotion. « *Vous êtes réellement un fils de Dieu car ce geste est la traduction de l'amour du prochain. Nous disons merci à papa Privat Frédéric Ndeké qui est très compatissant envers des enfants démunis* », a déclaré un



des bénéficiaires.

Remettant les kits aux bénéficiaires, le président de cette fondation éponyme, Privat Frédéric Ndeké, a rappelé que cette action rentre dans le cadre de l'exécution du programme d'activités de 2021, notamment dans son volet éducatif. Selon lui, la fondation avait retenu, entre autres activités, le transport gratuit des candidats

aux examens d'Etat et la remise des kits à deux-cents enfants issus des familles démunies de Mfilou et de Talangai.

« *Ceci contribue tant soit peu à l'épanouissement de notre jeunesse. Cependant, le rôle de l'école dans la vie d'un enfant n'est plus à démontrer. C'est pour donner la chance à ces enfants qui, jusque-là, ne savaient comment retrou-*

Des élèves bénéficiaires de Talangai/Adiac
ver le chemin de l'école que nous y sommes parmi vous. L'éducation est plus qu'un métier. C'est une mission qui consiste à aider chaque personne à reconnaître ce qu'elle a d'irremplaçable et d'unique afin qu'elle grandisse et s'épanouisse », a indiqué Privat Frédéric Ndeké, paraphrasant le pape Jean Paul II.

Il a, par ailleurs, invité les bé-

néficiaires à s'en servir à bon escient. Quant aux parents d'élèves, il a rappelé que la fondation venait de jouer sa partition, à eux de jouer la leur car l'éducation se fait en milieu scolaire et familial. L'administrateur-maire de Talangai a, enfin, exhorté les Congolais à cultiver l'altruisme car le bonheur est né de l'altruisme et le malheur de l'égoïsme.

Prise en charge par la Fondation Privat-Frédéric-Ndeké dans le cadre des enfants vulnérables de l'arrondissement 6 Talangai, Mervely Guslinne Mbongo Tsimba a partagé son témoignage. « *Cette fondation soutient ma scolarité, intervient sur ma santé et autres besoins humanitaires. Je suis très marquée et me sens toujours réintégrée. Les mots me manquent pour exprimer ma profonde gratitude à l'égard du président de la fondation. Pour moi, vous n'êtes pas seulement un bienfaiteur mais plutôt un père, un père qui se préoccupe de l'avenir de ses enfants. Je vous promets de terminer mes études supérieures dans un délai bien précis* », a-t-elle témoigné.

Parfait Wilfried Douniama



PRENDRE SON
INDÉPENDANCE N'A
JAMAIS ÉTÉ
AUSSI *agréable*

LA BOX INTERNET À

~~45000~~ FCFA

5000 FCFA *

INSTALLATION GRATUITE



*Offre promotionnelle sur la formule SPEED 12



CANAL+

EN ROUTE POUR L'ÉCOLE !

©SEVENPRODUCTIONS/NATHAN TV



AVEC



VOTRE NOUVELLE CHAÎNE EDUCATIVE

Disponible avec toutes les formules sur le canal 80

SANTÉ PUBLIQUE

Les médecins formés à Cuba promettent d'améliorer la qualité des soins

Après avoir reçu le 11 octobre un premier groupe de 229 médecins, le gouvernement a accueilli, le lendemain, 235 autres jeunes médecins formés à Cuba. Tous s'engagent à relever le défi en matière de soins de santé dans le pays.

Les jeunes étudiants envoyés à Cuba par le gouvernement sont rentrés au pays avec le titre de médecin dans diverses filières. De retour au bercail, ils sont décidés de renvoyer l'ascenseur au gouvernement, en apportant leur savoir-faire dans l'amélioration de la qualité des soins de santé.

« En tant que médecin, je rentre avec l'engagement de servir mon pays. Pour ce faire, j'apporterai mon expertise en la matière afin non seulement d'améliorer la qualité des soins des Congolais mais de soulager ceux qui souffrent de diverses maladies », a indiqué le Dr Marie Cathia Péa Obandza, médecin généraliste.

Cet engagement d'œuvrer pour l'amélioration de la qualité des soins de santé est partagé par son collègue médecin, Patrick Emouengué, satisfait de la formation reçue à Cuba.

« J'ai appris, par exemple, comment traiter des maladies cardiovasculaires et bien d'autres filières de pointe de la médecine moderne. Je compte donc mettre



mon savoir-faire au service de la nation afin de réduire le nombre de décès liés aux pathologies cardiovasculaires », a-t-il indiqué.

Pour le Dr Samson Ndouniama, lui aussi généraliste, l'objectif fixé par le gouvernement en matière de soins de santé de qualité sera

atteint, quoi qu'il en soit, avec l'apport des jeunes médecins formés à Cuba.

« Ma plus grande joie, c'est d'avoir ramené le diplôme de médecin qu'attendaient impatiemment ma famille et toute la nation. L'objectif premier d'un

médecin, c'est d'apporter un plus dans l'amélioration de la qualité des soins de santé dont le pays a besoin. Je demande aux Congolais de nous faire confiance car nous avons passé sept ans à Cuba pour apprendre cette profession. Nous sommes décidés

d'atteindre l'objectif fixé », a-t-il souligné.

Souhaitant la bienvenue à ces médecins finalistes à leur arrivée à l'aéroport international Maya-Maya, la ministre de l'Enseignement supérieur, Edith Delphine Emmanuel, a tenu à leur rappeler le devoir qui les attend.

« Dans ce contexte difficile, le président de la République s'est battu pour que vous rentriez au pays. Nous avons besoin de vous car la santé c'est quelque chose de primordial et, grâce à vous, nous allons la préserver. Avec le ministère de la Fonction publique, nous travaillerons de manière à ce que votre intégration ne tarde pas car vous n'êtes pas formés pour chômer », a conclu la ministre de l'Enseignement supérieur.

Rappelons que la première promotion de 256 médecins formés à Cuba avait regagné le pays en 2020. Au total, 720 médecins sont déjà rentrés au pays à ce jour. Une troisième promotion devrait emboîter le pas l'année prochaine.

Firmin Oyé

BASSIN DU CONGO

Les décideurs s'approprient les résultats du programme GMES-Africa

Un atelier national de sensibilisation des décideurs et parties prenantes de la République du Congo s'est tenu le 12 octobre, à Brazzaville, réunissant les experts des différents ministères et structures techniques impliqués dans la gestion de l'environnement. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous l'égide du directeur de cabinet du ministre de l'Energie et de l'hydraulique, Albert Massouémé.

Organisé par la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos), l'atelier avait pour but d'amener les décideurs et parties prenantes à prendre conscience de l'intérêt et de la pertinence des services et produits développés par le consortium Cicos, mettant en exergue les applications pratiques de l'observation de la terre sur le terrain, pour leur permettre de prendre des bonnes décisions dans la mise en œuvre des politiques de gestion de l'eau et des ressources naturelles. La tenue de cet atelier national s'inscrit dans le cadre du résultat 4 du projet portant sur la sensibilisation et le renforcement des capacités des décideurs et des parties prenantes.

L'initiative vise à accompagner les pays africains dans la planification de leurs politiques environnementales pour une meilleure prise de décision, dans le contexte du

changement climatique. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de surveillance globale de l'environnement pour la sécurité (GMES-Africa) qui est la suite d'autres initiatives panafricaines, notamment les programmes Puma, AMESD et plus récemment Mesa, les objectifs spécifiques ont été atteints à 70%, parmi lesquels l'amélioration de l'accès aux données, l'élaboration des produits et services opérationnels, le renforcement des capacités d'écoute pour atteindre une masse critique dans le domaine de l'observation de la terre, l'utilisation des données satellitaires et autres, suivi des ressources en eau, avec un accent particulier sur l'évolution des hauteurs d'eau pour la navigation fluviale ; suivi du bilan hydrologique des sous bassins des principaux hydro-systèmes de la région Afrique centrale ; suivi des zones inondées sous

forêts de la Cuvette centrale (...). « Il s'agit avant tout, et en priorité, de consolider les acquis de ces programmes antérieurs », a souligné, dans son mot de clôture, le coordonnateur du projet, directeur des ressources en eau de la Cicos, Georges Gulemvuga.

L'initiative du programme GMES & Africa s'inscrit dans le cadre de la stratégie conjointe Afrique-Union européenne ainsi que des stratégies et politiques spatiales en Afrique, alignées sur l'aspiration 7 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. C'est une approche pragmatique en vue de doter le continent africain d'un système d'information puissant, s'appuyant sur les données d'observation de la terre. Lancé depuis octobre 2018, le programme GMES & Africa arrive à terme et sera clôturé au mois de décembre prochain.

Guillaume Ondze

CHINE

Publication d'un livre blanc sur l'édification de la classe de moyenne aisance

Le bureau de l'information du conseil des affaires d'État de la Chine vient de rendre public un livre blanc sur la promotion de la marche de ce pays vers l'édification intégrale de la société de moyenne aisance.

Le livre révèle la puissance économique de la République populaire de Chine. L'édification intégrale de la société de moyenne aisance a rendu heureuse la population chinoise avec un produit intérieur brut s'élevant à 101 600 milliards de Yuans, soit environ 15 700 milliards de dollars l'année dernière.

En effet, depuis 1979, le taux de croissance annuel du pays se chiffre en moyenne à 9,2%, contre une moyenne mondiale de 2,7% au cours de la même période (2019-2020).

Selon le livre blanc, le pays réussit à nourrir près de 20% des habitants du monde avec seulement 9% des terres arables de la planète, devenant ainsi le plus grand contributeur à l'économie mondiale depuis 2006 pour une participation annuelle moyenne de plus de 30%.

Stabilisateur et acteur majeur de l'économie mondiale, la Chine a également été le premier pays à contenir la covid-19, à rouvrir son économie et à réaliser une reprise économique au monde. À propos de l'amélioration de la vie des Chinois, leurs revenus individuels ont augmenté de manière stable, le revenu disponible moyen par habitant est passé de 171 yuans en 1978 à 32 189 yuans (environ 4 975,5 dollars) en 2020.

Cependant, indique ce livre, le coefficient d'Engel représentant la proportion d'argent dans les dépenses des ménages consacrées à l'alimentation pour résidents urbains a connu une baisse, passant de 57,5% en 1978 à 29,2% en 2020, alors que celui des résidents ruraux est passé de 67,7% à 32,7% au cours de cette période.

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes démunies, la Chine a adopté une stratégie ciblée ayant permis à sa population de sortir de la pauvreté et d'atteindre une moyenne aisance.

« A fin 2020, l'ensemble des 99 millions de pauvres des zones rurales classées d'après le seuil actuel de la Chine sont sortis de la pauvreté », indique le bureau du conseil des affaires d'Etat, précisant que le pays déploie actuellement des efforts importants pour renforcer la gouvernance éconvironnementale.

Xinhua

TUNISIE

Le sommet de la Francophonie reporté

Les représentants des pays membres et associés de la Francophonie ont convenu, le 13 octobre, de reporter à 2022 le sommet qui devait avoir lieu à Djerba (Tunisie), en novembre prochain.

Selon un communiqué de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et du ministère tunisien des Affaires étrangères, « le 18e sommet de la Francophonie, initialement prévu sur l'île de Djerba fin novembre, est reporté d'un an, afin de permettre à la Tunisie de pouvoir organiser cette instance importante dans les conditions les plus optimales ». Par ailleurs, un communiqué du ministère tunisien précise que « la décision doit être formellement adoptée lors d'une Conférence ministérielle de la Francophonie. Les discussions ont abouti au consensus des représentants des États membres concernant la Tunisie, hôte de ce sommet, et le report de la date de sa convocation sur l'île de Djerba à 2022, afin d'assurer une large participation au plus haut niveau et de ne pas avoir à le tenir à distance ».

Deux semaines plus tôt, la secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, avait mené des consultations auprès des autorités tunisiennes et d'autres pays membres de la Francophonie à propos de la tenue de ce sommet. Après plusieurs discussions, la décision du report semblait nécessaire.

La Tunisie s'est dotée, le 11 octobre, d'un nouveau gouvernement, onze semaines après l'éviction du précédent cabinet par le président Kais Saïed.

Yvette Reine Nzaba

PAYS À FAIBLE REVENU

La Banque mondiale met en garde contre des niveaux d'endettement record

Compte tenu de l'augmentation rapide des niveaux d'endettement dans le monde, dont 12% en 2020 pour atteindre un record de 860 milliards de dollars, pour les pays à faible revenu, un nouveau rapport de la Banque mondiale (BM) fait état de vives inquiétudes à l'entame de sa réunion annuelle.

Pour le président de la BM, David Malpass, « cela soulève des inquiétudes quant à la durabilité ». Parmi les raisons de cette forte augmentation des niveaux d'endettement, figure la réponse à la crise de la pandémie de covid-19 pour aider à amortir le coup du ralentissement économique et l'augmentation des besoins de santé, qui ont pesé sur des budgets, selon la banque.

Les réunions annuelles de la BM et du Fonds monétaire international (FMI) ont commencé à Washington. La cheffe du FMI, Kristalina Georgieva, devrait rester à son poste. Le Conseil d'administration du fonds n'ayant pas pu démontrer, de manière concluante, qu'elle aurait joué un rôle inapproprié concernant le rapport Doing Business 2018, lorsqu'elle était directrice générale de la BM. Elle était accusée d'être intervenue en faveur de la Chine dans le classement du rapport.

Des pays les plus pauvres « surendettés ou à haut risque »

Le patron de la BM appelle à « une approche globale » pour la réduction et l'allègement de la dette,

soulignant que des pays les plus pauvres du monde, environ la moitié, « sont surendettés ou à haut risque ». Il a averti qu'il n'y avait pas de mécanisme permanent moderne pour faire face aux charges de dette souveraine insoutenables et a exhorté le G20 à intensifier ses efforts. La suspension du service de la dette envers les pays du G20 expire à la fin de l'année. Il reste à voir si elle sera prolongée. La préoccupation que David Malpass a régulièrement soulevée est que le secteur privé n'a jamais accepté de laisser les pays en difficulté retarder le remboursement de la dette pendant la crise de covid-19. « Si un pays a une dette insoutenable, il doit y avoir un mécanisme pour impliquer le secteur privé. Le cadre commun le préconisait, mais cela a été difficile à réaliser », a-t-il déclaré. Il craint qu'un manque de transparence sur la structuration de la dette ne nuise également à la capacité des pays à obtenir un allègement.

Divergence dans la reprise

David Malpass a aussi rappelé que

la reprise après le ralentissement économique dû à la covid-19 continuait de diverger fortement, les pays avancés devant voir leurs économies se développer considérablement cette année, alors que les pays les plus pauvres seront laissés pour compte. Les nouvelles prévisions de la BM prévoient une expansion mondiale de 5,7% cette année et de 4,4% l'année prochaine, que les pays à faible revenu n'augmenteraient que de 0,5% par habitant. Dans ces pays, la production restera de 5,6% inférieure aux projections d'avant la pandémie d'ici à 2022. La combinaison d'une dette de crise, d'une croissance lente et d'un potentiel de resserrement budgétaire pourrait entraîner de réels problèmes pour les pays vulnérables. Pour l'économiste en chef de la banque, Carmen Reinhart, les décideurs politiques doivent se préparer à la possibilité d'un surendettement lorsque les conditions des marchés financiers deviennent moins favorables, en particulier dans les pays émergents et les économies en développement.

Noël Ndong



MATTHIEU JOS
JOURNALISTE PRESENTATEUR
REDACTION CDIRECT PARIS

LES BOUQUETS
CANAL+
CANAL 334

EASY TV
CANAL 3

free
CANAL 449



CDIRECT

PROGRAMME DU JOUR **JEUDI 14 OCTOBRE 2021**

06.00 PLAYLIST NON STOP
08.00 FACE O MIRROIR
09.00 MWASI YA CONGO
09.30 19.45 REDIFFUSION
10.15 GRAND REPORTAGE
10.30 FF TALK SHOW
12.00 ECOLE D'ART CONGO
12.30 PROJECTEUR
13.00 PLAYLIST NON STOP
15.00 C-TECH CONGO
15.30 PLAYLIST NON STOP
16.00 CANAAN CLUB
16.30 PLAYLIST NON STOP
17.00 FF TALK SHOW
18.00 TOP CLIPS CONGO
19.00 CDIRECT INSIDE
19.30 GRAND REPORTAGE
19.45 L'EDITION 19.45

NOTRE SELECTION

19.45 **L'EDITION 19.45**
EXCLUSIF

Les Infos du Congo vu du Congo et vu du monde

20.30 **NGEMBO**
EXCLUSIF

Magazine sur les souvenirs des anciens artistes du Congo

20.30 NGEMBO
21.30 PLAYLIST NON STOP
22.00 SKETCH CONGOLAIS

LES BOUQUETS
CANAL+
CANAL 334

EASY TV
CANAL 3

free
CANAL 449

CAF-C1 ET C2

Mazembe, Maniema Union et V.Club s'opposent aux clubs d'Afrique du Sud

Mazembe, Maniema Union et V.Club seront aux prises à trois clubs sud-africains en 16^{es} de finale aller, respectivement de la Ligue des champions pour les deux premiers, et la Coupe de la Confédération pour le troisième.

Trois clubs de la République démocratique du Congo engagés cette saison en compétitions de la Confédération africaine de football (CAF) affrontent ce week-end, en 16^{es} de finale aller, trois autres clubs sud-africains. Déchu de son titre de champion du Congo de football du fait du verdict favorable du Tribunal arbitral du sport (TAS) au V.Club qui a recouvré ses neuf points retranchés auparavant par la Fédération congolaise de football association (Fecofa), dans le dossier du joueur Matutala, le TP Mazembe de Lubumbashi, désormais deuxième de la 26^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), séjourne en Afrique du Sud depuis le 12 octobre.

Exempté du premier tour, le club noir et blanc de Lubumbashi joue, le 15 octobre au Stadium Moses-Mabhida (56 000 places assises) de Durban, contre la formation d'Amazulu, en match aller de 16^{es} de finale de la Ligue des



Mazembe débarque à Durban, en Afrique du Sud

champions d'Afrique (C1). Vingt joueurs ont été retenus par l'entraîneur français des Corbeaux du Grand Katanga, Frank Dumas. Il s'agit

de Chongo Kabaso, Arsène Zola, Rainford Kalaba, Djos Issama, Joseph Ochaya, Philippe Kinzumbi, Joël Beya, Gondry Sudi, Mercey Ngim-

bi, Jean Baleke, Adam Bosu, Christian Kouamé, Godet Masengo, Baggio Siadi, Suleman Shaibu, Sozé Zemanga, Christ Kinsangala, Etienne

Mayombo, Ernest Luzolo, Chico Ushindi, Tandi Mwape et Ibrahim Mounkoro.

Egalement engagé en Ligue des champions d'Afrique, l'AS Maniema Union de Kinshasa accueille, ce 15 octobre au stade des Martyrs à Kinshasa, le mythique club sud-africain de Mamelodi Sundowns. Le club de Kinshasa a sorti au tour précédent la formation de Bouenguidi Sport du Gabon, pour conjurer le mauvais sort de s'arrêter au premier tour des compétitions africaines interclubs.

Enfin, l'AS V.Club est arrivée en Afrique du Sud le 13 octobre, afin d'affronter la formation de Marumo Gallants FC au Peter Mokaba Stadium de Polokwane, un club nouvellement créé et promu en D1 Sud-africaine, et vainqueur de la dernière édition de la Coupe d'Afrique du Sud. Le match se joue également le 15 octobre, pour le compte des 16^{es} de finale aller de la Coupe de la Confédération (C2).

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Renaissance rate sa première victoire de la saison

Le FC Renaissance du Congo n'a pas encore remporté de victoire à la 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).



Une séance du match Renaissance du Congo et Maniema Union au stade des Martyrs de Kinshasa/DR

Le 12 octobre, le club orange de la capitale s'opposait, au stade des Martyrs de Kinshasa, à l'AS Maniema Union, récemment battue par l'AS V.Club (1-2). Deux buts par-tout, c'est le résultat de cette rencontre à rebondissements comptant pour la quatrième journée.

Les Unionistes de Kinshasa ont été cueillis à froid par un but d'Aristote Ngoto dès la 3^e mn de jeu. Buteur contre V.Club, Fabrice Ngaba a égalisé pour les joueurs du coach Dauda Lupembe à la 22^e mn. Mais les joueurs du coach Otis Ngoma, avec son adjoint José Mundele, ont repris l'avance au tableau d'affichage avec le second but du club renais à la 32^e mn. En-

suite, c'est au niveau mental que tout s'est joué, beaucoup plus en faveur de Maniema Union. Et la formation de Renaissance qui est en reconstruction après le départ de plusieurs de ses cadres et l'arrivée de jeunes joueurs a finalement craqué dans les derniers instants, passant à côté d'une première victoire qui pourtant s'était bien dessinée.

En effet, le buteur Rodrigue Kitwa de Maniema Union a égalisé pour les siens dans les temps additionnels, permettant à son équipe d'éviter une défaite qui se profilait à l'horizon. Le club de Kinshasa compte 7 points, alors que Renaissance n'a engrangé que 2 points après quatre sorties.

M.E.

MONDIAL 2022

Les résultats de la 3^e journée des éliminatoires

Groupe D

La Côte d'Ivoire et le Cameroun, déjà vainqueurs à l'aller, battent à nouveau le Mozambique et le Malawi. Les Eléphants sont en tête d'une longueur devant les Lions Indomptables.

Mozambique-Cameroun : 0-1 (0-0)

But : Michel Ngadeu-Ngadjui (68^e) pour le Cameroun

Côte d'Ivoire-Malawi : 2-1 (1-1)

Buts : Nicolas Pépé (2^e) et Franck Kessié (66^e) pour la Côte d'Ivoire, Khuda Muyaba (20^e) pour le Malawi

Programme des 5^e et 6^e journées

Malawi-Cameroun et Côte d'Ivoire-Mozambique le jeudi 11 novembre

Cameroun-Côte d'Ivoire et Mozambique-Malawi le dimanche 14 novembre

Classement

1) : Côte d'Ivoire, 10 pts, 2) Cameroun, 9 pts, 3) Malawi, 3 pts, 4) Mozambique, 1 pt

Groupe F

L'Egypte se rapproche des barrages pour le Mondial après son succès à Benghazi. Le Gabon remporte son premier succès avec un but d'Aubameyang.

Gabon-Angola : 2-0 (0-0)

Buts : Pierre-Emerick Aubameyang (74^e mn) et Alex Mocketou (84^e) pour le Gabon

Libye-Egypte : 0-3 (0-2)

Buts : El Fotouh (40^e mn), Mostafa Mohamed (45^e) et Ramadan Sobhi (72^e) pour l'Egypte

Classement :

1) Egypte, 10 pts, 2) Libye, 6 pts, 3) Gabon, 4 pts, 4) Angola, 3 pts

Programme des 5^e et 6^e journées

Angola-Egypte et Gabon-Libye, le jeudi 11 novembre
Egypte-Gabon et Libye-Angola, le dimanche 14 novembre.

Groupe G

Vainqueur de l'Ethiopie et du Zimbabwe, l'Afrique du Sud et le Ghana poursuivent leur course en tête du groupe. Leur duel lors de la 6^e journée s'annonce passionnant.

Zimbabwe-Ghana : 0-1 (0-1)

But : Thomas Partey (31^e) pour le Ghana

Afrique du Sud-Ethiopie : 1-0 (1-0)

But : Gateneh Kebede (11^e contre son camp) pour l'Afrique du Sud

Programme des 5^e et 6^e journées

Ethiopie-Ghana et Afrique du Sud-Zimbabwe, le jeudi 11 novembre

Ghana-Afrique du Sud et Zimbabwe-Ethiopie le dimanche 14 novembre

Classement

A) Afrique du Sud, 10 pts, 2) Ghana, 9 pts, 3) Ethiopie, 3 pts, 4) Zimbabwe, 1 pt

Groupe H

Inspide dans tous les secteurs du jeu, le Congo touche le fond en concédant un revers 1-2 face au Togo. Tombeurs de la Namibie grâce à un triplé de Diédhiou, les Lions du Sénégal sont d'ores et déjà assurés de disputer le tour suivant.

Congo-Togo : 1-2 (0-1)

Buts : Guy Mbenza (71^e) pour le Congo, Euloge Placca (43^e) et Ahouké Denkey (78^e) pour le Togo

Namibie-Sénégal : 1-3 (1-1)

Buts : Peter Shalulile (27^e) pour la Namibie, Famara Diédhiou (22^e, 51^e et 84^e) pour le Sénégal

Classement

1) Sénégal, 12 pts, 2) Namibie et Togo, 4 pts, 4) Congo, 2 pts

Programme des 5^e et 6^e journée

Togo-Sénégal et Congo-Namibie le jeudi 11 novembre
Sénégal-Congo et Namibie-Togo

Camille Delourme

EN VISITE AUX EMIRATS ARABES UNIS

Félix Tshisekedi ramène sept protocoles d'accord

Au cours d'une rencontre bilatérale entre la délégation présidentielle congolaise et la délégation émiratis conduite par Son Altesse le souverain de Dubai, vice-président de la fédération des Émirats Arabes Unis, le 12 octobre, à Dubai sept protocoles d'accord ont été signés entre les deux parties.

Les deux parties se sont retrouvées au pavillon présidentiel de l'Expo Dubai 2020, lors d'une bilatérale qui a mis face à face la partie congolaise représentée par la présidence, le gouvernement et la fédération des entreprises du Congo ainsi que la partie émiratis avec à sa tête Son Altesse le souverain de Dubai, vice-président de la fédération des Émirats arabes unis.

Ces memoranda d'entente portent notamment sur la non double imposition, la coopération douanière, la protection des investissements et la création d'une commission mixte République démocratique du Congo (RDC)- Émirats Arabes Unis. Un accord entre la société Emaar et les ministères congolais de l'Urbanisme et Habitat et celui des Affaires foncières a aussi été signé par les ministres



Félix Tshisekedi s'entretenant avec le souverain de Dubai

sectoriels. La société émiratis Masdar et le ministère congolais des Ressources hydrauliques tout comme la Chambre de commerce des

Émirats Arabes Unis et la Fédération des entreprises du Congo ont signé des protocoles d'accord.

Ces sept protocoles viennent

s'ajouter à l'engagement émirati d'un milliard de dollars d'investissements en RDC et un don direct de trente blindés tactiques pour

les troupes combattantes des Forces armées de la République démocratique du Congo.

Alain Diasso

70 ANS DE LA DISPARITION DE SIMON KIMBANGU

Guy Loando satisfait de son séjour à Nkamba

Le ministre d'État en charge de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, était parmi les personnalités invitées à la double cérémonie commémorative du soixante-dixième anniversaire de la disparition du prophète Simon Kimbangu et de la naissance de Simon Kimbangu Kiangani, le premier des vingt-six petits-fils du prophète noir et actuel chef spirituel et représentant légal de l'Eglise kimbanguiste. C'était le 12 octobre à Nkamba, au Kongo-central.

Satisfait de son séjour à la terre sainte de Nkamba, nouvelle Jérusalem, le patron de l'Aménagement du territoire en République démocratique du Congo a eu des mots justes pour saluer l'accueil dont la délégation gouvernementale conduite par le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a été bénéficiaire et la haute spiritualité qui caractérise la cité de Nkamba.

«La terre sainte Nkamba est un endroit de très haute spiritualité. Pour moi, c'est un grand privilège de me retrouver ici, dans le cadre de cette mission officielle du Premier ministre, pour commémorer le double événement. En toute humilité, je dis merci à papa Simon Kimbangu qui a reçu l'ensemble de la délégation. Et il a prié personnellement pour moi. Les mots me manquent, je suis très sa-



Me Guy Loando et avec le chef spirituel de l'Eglise kimbanguiste, Simon Kimbangu Kiangani

tisfait d'être ici en cette date historique », a témoigné le ministre Guy Loando Mboyo, promettant de retourner prochainement à Nkamba, «source de bénédictions».

Guy Loando a invité les Congolais et les citoyens du monde à se rendre à la cité sainte. «j'invite ceux qui ont des problèmes, ceux qui veulent un accompagnement de haute spiritualité à venir à la terre sainte. Ici, c'est la source où l'on peut puiser des bénédictions... », a-t-il avoué.

A cette grandiose cérémonie, le chef de l'État y a été représenté par le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso N'kodia, qui a remercié la grande communauté kimbanguiste tout en la rassurant du soutien de la plus haute autorité du pays.

Blandine Lusimana

EPIDÉMIE DE LA ROUGEOLE À KINSHASA

Un plan de riposte déjà finalisé

Le ministre national de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, et la ministre provinciale de la Santé de la ville-province de Kinshasa, Lisa Nembalemba, ont échangé, le 12 octobre, sur les stratégies de riposte contre l'épidémie déclarée il y a quelques jours dans la capitale.

A en croire Lisa Nembalemba, le ministère de la Santé a déjà établi un plan de riposte pour organiser la lutte contre la rougeole qui affecte surtout les enfants. Cette épidémie touche déjà quatre zones de santé de Kinshasa et des cas sévères ont été signalés dans les quartiers périphériques.

« Je suis venue voir le ministre national pour avoir son appui par rapport à cette situation sanitaire qui menace la vie de la population kinoise, en particulier des enfants. Je compte surtout sur son expérience et son accompagnement technique face à cette épidémie de rougeole. Je suis très émue du professionnalisme du ministre national Jean-Jacques Mbungani qui nous a présenté un plan de



Le Dr Jean-Jacques Mbungani échangeant avec Lisa Nembalemba

riposte déjà bien établi pour répondre avec efficacité à ce fléau », a souligné Lisa Nembalemba au sortir de l'entretien avec le Dr Jean-Jacques Mbungani.

Cette visite a été très importante pour les deux personnalités qui n'ont jamais échangé depuis leurs nominations. Elles ont surtout débattu des stratégies à adopter au niveau provincial dans le cadre de la riposte à l'épidémie de la rougeole survenue à Kinshasa. Les deux autorités sanitaires se sont convenues de se retrouver au cours d'une réunion élargie à laquelle les experts du ministère provincial de la Santé sont également conviés pour mettre en place un plan global de riposte à la rougeole dans la capitale congolaise.

Blandine Lusimana

OCTOBRE ROSE 2021

Hope & Life mène une campagne sur plusieurs fronts

La sensibilisation, la prévention et le dépistage précoce que l'ONG internationale amorce à partir du 15 octobre, dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein, s'accompagne d'une série d'activités sur le terrain, couplées à des communications à l'endroit des ministres de la Santé, de l'Environnement et des chefs d'entreprise.

Organisée conjointement avec l'ONG Nouvel espoir de la Dr Claude Nsa Ngoy, la campagne de Hope & Life, ONG internationale créée en France et reconnue en République démocratique du Congo, n'est pas uniquement centrée sur les femmes. En effet, insistant sur le fait que « le dépistage reste la première arme contre le cancer du sein » et « la meilleure anti-cancer », elle étend son discours aux décideurs invités à s'y joindre activement. Autant que la campagne s'adresse à un public diversifié, autant elle va se mener à travers diverses activités comme l'ont laissé entendre Maria Tsakou et Claude Nsa lors de la conférence de presse qu'elles ont tenue le 4 octobre, au Meling. Respectivement présidente de Hope & Life et Nouvel espoir, les deux rescapées du cancer du sein ont décidé de rallier les ministres de la Santé, de l'Environnement et les chefs d'entreprise à la lutte qu'elles mènent sans relâche. A la faveur du forum-débat programmé le 15 octobre, elles ont foi de les convaincre à s'y engager fermement.

Fort du constat que « dans la plupart des cas » le cancer du sein « surprend la femme en âge d'activité », il est clair qu'il s'érige en un sérieux problème de santé publique. Et que de ce fait, l'implication du ministre demeure dans l'ordre naturel de ses charges. Il est dès lors sollicité pour assurer l'accompagnement « des activités des ONG engagées dans la lutte ». Et qui plus est, soutiennent Hope & Life et Nouvel espoir, le mieux à faire serait « d'élaborer une politique nationale de lutte contre le cancer du sein à travers un programme national de lutte contre le cancer en général ». Ce qui devrait permettre d'organiser le dépistage pour le détecter précocement et ainsi espérer en réduire la mortalité. L'adresse à l'endroit du ministre de l'Environnement se résume à une suggestion importante. Les ONG préconisent la création d'une structure « de contrôle et de gestion



Maria Tsakou et la Dr Claude Nsa livrant la programmation d'Octobre rose/Adiac

des déchets industriels » incriminés comme « facteur favorisant ». Ce dernier est évitable et donc peut être contenu, mais que, par-delà, les industries concernées devraient aussi « contribuer aux activités de lutte contre le cancer du sein ». Quant aux chefs d'entreprise, ils sont priés « d'organiser et aider leurs employés à faire le dépistage ». Les ONG partagent ici leur conviction que « la prise en charge d'une seule femme malade du cancer du sein coûte plus cher que le dépistage de toutes les femmes d'une entreprise ».

L'autopalpation, un geste routinier

Les femmes quant à elles, concernées au plus haut point, sont tenues d'adopter des attitudes-réflexes qui s'avèrent salvatrices. Quitte à veiller régulièrement à poser un geste de routine : « s'autopalper les seins » pour déceler toute grosseur anormale. Ce geste devrait être routinier et s'imposer désormais à celles qui n'en avaient pas l'habitude. Ceci au regard de son réel avantage consistant à « éviter la maladie ou la détecter précocement » de sorte à se faire dépister au plus vite.

Aussi, pour s'assurer de conscientiser un

maximum de femmes à l'intérêt qu'il y a à se faire dépister, Hope & Life et Nouvel espoir ont planifié de mener certaines actions de terrain. Elles annoncent déjà la tenue, le 24 octobre, d'une « marche de santé et course cycliste de filles » pour lesquelles elles inscrivent les volontaires. Il s'ensuivra une « campagne de dépistage gratuite du cancer du sein ». Pour l'heure, l'autre date à retenir est celle du 30 octobre. Il s'y tiendra « un gala de bienfaisance agrémenté par Jean Goubald ». La collecte de fonds prévue à cette occasion au Memling devrait renforcer ceux récoltés à partir des « tirelignes de collecte » disposées à diverses places de la ville. Maria Tsakou a souligné que « les fonds recueillis lors du gala seront reversés à la Ligue de la recherche contre le cancer du sein ». La présidente de Hope & Life et son homologue, la Dr Claude Nsa, affirment mener cette lutte acharnée tout en ayant bon espoir « qu'un jour, avec les progrès de la recherche, plus personne ne mourra plus du cancer quel qu'en soit le type ». Conviction ancrée dans la devise « L'espoir fait vivre » de Hope & Life qui résonne tel un cri de guerre.

Nioni Masela

SANTÉ

Le ministère préoccupé par la grève des non-médecins

Depuis quelques mois, des infirmiers et administrateurs du secteur de la Santé Publique observent un mouvement de grève. La question a fait l'objet d'un tête-à-tête entre la vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Véronique Kilumba Nkulu, et son collègue vice-ministre du Budget, Elisée Bokumwana, le 12 octobre à l'immeuble du gouvernement.

La vice-ministre de la Santé a voulu s'enquérir de la situation auprès du ministre du Budget, notamment en ce qui concerne la signature de l'arrêté interministériel entre les ministres de la Fonction publique, de la Santé publique, Hygiène et Prévention ainsi que du Budget. Aucune déclaration n'a été faite à l'issue de cette rencontre qui a eu lieu au cabinet du ministre du Budget. Toutefois, d'après les indiscretions, les deux vice-ministres se sont montrés favorables à trouver des solutions adéquates aux revendications légitimes posées par les professionnels de santé. D'où, l'intérêt de cette réunion qui a permis aux autorités sectorielles d'harmoniser leur point de vue par rapport à la question de l'amélioration des primes et alignement des infirmiers.

Le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention qui a toujours montré sa bonne volonté et son engagement à trouver des solutions idoines aux principales revendications visant l'amélioration des conditions du personnel, attend donc quelques réglages au niveau du ministère du Budget afin de procéder à la signature de l'arrêté interministériel qui mettrait fin à la grève des professionnels de santé comme cela fut le cas avec les médecins du secteur public.

B.L.

ARTISANAT

Une exposition prévue ce week-end

Le rendez-vous destiné à l'exposition et vente des produits locaux aura lieu le 16 octobre, dans le cadre de la journée des artisans créateurs initiée par les ateliers de Julita.

L'exposition aura lieu à la Pyramide (Côte sauvage). Elle est destinée à la promotion des produits et des artisans locaux qui, d'après Julita Gorgeous, styliste, créatrice de mode et responsable desdits ateliers, sont toujours délaissés. Une réalité qui, selon elle, ne concerne pas seulement le Congo mais beaucoup de pays d'Afrique.

«Nous organisons cette activité pour les artisans parce qu'on est délaissé partout en Afrique par nos compatriotes. Les gens préfèrent acheter ce qui vient de l'étranger et ceux qui achètent nos produits ce sont plus les expatriés. C'est dommage, parce qu'il y a beaucoup d'artisans qui font de très belles choses ici. Il faut juste les encourager. Et moi, je veux aller à la pêche des nouveaux artisans, parce qu'il y a beaucoup qui travaillent dans l'ombre», a indiqué Julita Gorgeous.

L'autre objectif de la journée des artisans créateurs est de les encourager à valoriser ce qu'ils font et à mieux le faire. « Nous voulons des

artisans qui innovent, qui proposent leurs propres produits avec de bonnes finitions. Pas de produits qu'on achète ailleurs pour être vendus ici. Nous voulons aussi éviter le déjà-vu, car on le reproche souvent aux artisans locaux», a précisé Julita Gorgeous.

L'activité réunira des artisans évoluant dans diverses disciplines (couture, maroquinerie, agro-alimentaire...). Aussi l'organisatrice a-t-elle invité le public ponténégrin à répondre présent au rendez-vous, pour découvrir les produits et encourager les artisans locaux. Une manière pour ce public de participer au développement du secteur artisanal au Congo et en Afrique centrale.

Notons que Les ateliers de Julita, qui envisagent de créer une école des arts, prévoient une autre journée des artisans créateurs en décembre prochain. Les personnes intéressées peuvent les contacter par mail : JulitaGorgeous@gmail.com.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

HOPE CONGO S.A. | Établissement de microfinance 2ème catégorie

AVIS D'APPEL D'OFFRE

HOPE Congo S.A., filiale de HOPE Internationale est un établissement de microfinance de deuxième catégorie, qui pour des besoins de diversification de ses produits, recherche des fournisseurs spécialisés dans la vente de voiture. Des véhicules pouvant principalement faire office de taxi pour le transport en commun.

QUALIFICATIONS

- Entrepreneur, Entreprise, spécialisé dans la vente des véhicules d'occasion d'Europe enregistré avec un dossier fiscal à jour, dans les villes (Brazzaville et Pointe Noire);
- La structure doit avoir une bonne santé financière.

POUR POSTULER

- Dossier fiscal (SCIEN/SCIET ; RCCM ; NUI ; fiches d'autorisation etc.)

LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES :

Envoyer vos candidatures à cette adresse

E-mail : rhrecruit@hope.cg;

Téléphone : +242 06 940 90 21/05 573 72 18.

DATE LIMITE : Le 20 octobre 2021

AVIS DE VENTE

REFERENCES DU VEICULE

MARQUE Toyota; MODELE Prado TXL (LAND-CRUISER); COULEUR: NOIR
TYPE: LJ 150L; CHASSIS JTEBD9F-J3AK002697; PLACE: 7/8; PUISSANCE:
11 CV; ENERGIE: DIESEL; ORIGINE: JAPON; ANNÉE du Véhicule: 2010;
KILOMETRAGE 17539;
PRIX MINIMUM DE LA VENTE AUX ENCHERES VINGT MILLE DOLLARS (USD
20.000,00) et

L'ACHETEUR AURA LA RESPONSABILITE DE DEDOUANER LE VEICULE

Les intéressés pourront voir la voiture, en offrant la proposition d'achat dans une enveloppe cachetée à l'adresse suivant : Ambassade de la République Fédérative du Brésil, AV Amilcar Cabral, aux Tourres-Jumelles, face à Radisson-blue aux 3^e étage Tel 06 896 95 50

NB : Le délai d'ouverture des enveloppes est fixé au mardi 19 octobre 2021

DIABLES ROUGES

Paul Put rappelé à l'ordre

Le ministre en charge des Sports a tenu, le 13 octobre, une réunion tripartite avec la Fédération congolaise de football et le staff technique des Diables rouges. La défaite de trop concédée par le onze national (1-2) face aux Eperviers du Togo a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

L'avenir de Paul Put sur le banc des Diables rouges s'écrit désormais en pointillé... Le sélectionneur du onze national a toujours demandé du temps pour construire une équipe très compétitive. Mais la patience des autorités congolaises a des limites. Le style de jeu qui laissait à désirer contre le Togo a poussé Hugues Ngouélondélé à avoir des mots très durs contre le sélectionneur des Diables rouges. « Je pense aussi que dans cette même salle, quand vous avez signé le contrat, nous attendions de vous les bons résultats. C'est écrit noir sur blanc et c'est du donnant-donnant. Vous nous donnez des mauvais résultats, nous nous séparons. C'est écrit dans le contrat. Si les résultats ne sont pas bons, nous serons obligés de nous séparer », a souligné le ministre des Sports.

Ailleurs comme en Mauritanie, à Djibouti ou en Egypte, a-t-il expliqué, les autorités ont fait partir les sélectionneurs à cause



Jean Guy Blaise Mayolas et Paul Put en pleine discussion

de l'insuffisance des résultats. Pour l'instant, Paul Put est en sursis. « Je ne veux pas que ça soit le cas du Congo mais si on nous met face à cette difficulté, je préfère vous prévenir que nous allons nous séparer », a insisté le ministre, visiblement déçu par la prestation très poussive livrée par les hommes

de Paul Put, mardi, au stade Alphonse-Massamba-Débat, la qualifiant d'une débâcle ou d'une humiliation nationale. Selon lui, ce n'est pas du tout un problème de joueurs mais une erreur de coaching qui fait perdre des points aux Congolais.

« Nous avons joué contre la Namibie, c'était la désolation;

contre le Sénégal, c'était triste. Ce n'était pas un problème de joueurs mais une erreur du coaching. Ce que nous avons vu hier face au Togo, c'est une débâcle, une humiliation », a-t-il constaté, avant de se demander si Paul Put était le meilleur parmi les 64 postulants pour la succession de Valdo Candido. « Valdo était là, nous avons réclamé le nouveau sélectionneur: On avait une liste de 64 postulants et il y en a un qui était sorti du lot. La question que je me pose, est-ce que parmi les 64, il était le meilleur », s'est-il demandé.

Même si le Congo ne sera plus qualifié pour le prochain mondial, Hugues Ngouélondélé a demandé à Paul Put de saisir cette opportunité pour prouver de quoi il est capable « Put, vous devez montrer de quoi vous êtes capables. Jusque là, vous n'avez pas encore convaincu. Je ne suis absolument pas convaincu de votre savoir-faire et dans le choix des joueurs, parce que nous vous avons

laissé la liberté », a-t-il souligné. Jean Guy Blaise Mayolas, le président de la Fécofoot, a, lui aussi, contesté le choix du sélectionneur, lequel a refusé de remplacer les joueurs poste par poste dans le but de privilégier les adaptations. « Je n'ai plus reconstruit les Diables rouges même si on parle de quatre joueurs suspendus. Makouta suspendu, il y avait des joueurs qui pouvaient faire mieux que lui qui sont restés sur le banc de touche... L'équipe qu'on avait avec Valdo était mieux que le brouillon que nous avons vu mardi », a déclaré Jean Guy Blaise Mayolas.

Malgré la pression qui pèse sur ses épaules, Paul Put se dit optimiste pour la suite. « Nous sommes en train de construire une nouvelle équipe... J'ai manqué sept joueurs cadres et ce n'était pas évident de les remplacer. Il faut nous donner du temps car je suis sûr que nous allons nous qualifier pour la Coupe d'Afrique des nations », a indiqué le sélectionneur.

James Golden Eloué

AFFAIRES

14e édition des rencontres internationales des PPP à Paris

Les rencontres internationales des PPP reviennent en format physique à la maison de l'Amérique latine de Paris. Une délégation du Centre prospective pour le développement (Ceprod), partenaire conventionné du club PPP de Paris, et des juristes d'affaires congolais participent aux séances de formation, aux tables rondes et débats d'actualité ainsi que les représentants du Gabon, pays émergent horizon 2025, le pays à l'honneur.

La maison de l'Amérique latine, Paris septième arrondissement, abrite du 13 au 14 octobre l'événement annuel, organisé par le club des partenariats publics-privés Med-Afrique, présidé par Marc Teyssier d'Orfeuil, co-fondateur des RIPPP.

Selon les organisateurs, ces rencontres constituent, depuis quatorze ans, le rendez-vous annuel d'expertise professionnelle autour de nombreuses personnalités françaises et étrangères, qui souhaitent échanger et réfléchir aux meilleurs outils pour leurs projets d'investissement.

Dans le contexte de la mise en œuvre des plans de relance, suite à la crise sanitaire, ce rendez-vous, qui rassemble décideurs publics et opérateurs privés, permettra de faire un premier bilan sur cette relance, en évoquant les différents investissements lancés au niveau national et



Marc Teyssier d'Orfeuil et Grégory Berkovicz, à l'ouverture des rencontres internationales 2021, à Paris

local, dans tous les domaines de la vie publique: rénovation énergétique; infrastructures; construction d'établissements pénitentiaires et sco-

laire, etc. Accompagner les nouveaux décideurs publics qui souhaitent se recentrer sur l'efficacité du service public, en

déléguant à des professionnels un travail qu'ils maîtrisent parfaitement, permet, grâce aux PPP, de garder un équilibre des rôles de chacun.

Des tables rondes et témoignages permettront d'évoquer l'actualité politique, économique et juridique des PPP dans différents pays africains et les projets d'investissement public. L'usage des PPP en Afrique permet de massifier les investissements et d'accélérer la construction d'infrastructures de transport et sociales de qualité, en un temps record.

C'est dans ce sens qu'une délégation congolaise, composée, entre autres, du Ceprod représenté par son référent-conseil Jean Eric Djendja, et des juristes, notamment Gouadi-Bouzimbou Koussiana et Bourgelie Ampion, participent à cette rencontre internationale.

En décembre 2020, le club PPP, dans le cadre de son partenariat avec le Ceprod, avait animé le « Symposium sur les partenariats publics-privés en République du Congo ».

Marie-Alfred Ngoma